



Berne, le 6 mars 2018

Chers collègues,

Nouvelle année – nouveaux développements: dans cet esprit, l'ASCP-SVBB a le plaisir de vous faire part des nouveautés suivantes pour l'année 2018 (voir également les deux derniers mailings nos 04 et 06/2017).

Notre AG/Assemblée générale ASCP-SVBB 2017 et les Journées d'étude des 13/14 septembre 2017 à Thoun sont passées depuis longtemps et l'évaluation initiée montre déjà de premiers résultats (cf. ci-après „Actualités 8“, page 4).

Il est réjouissant de constater que la majorité des 260 participants sont rentrés satisfaits de ces rencontres. Nous nous permettons de réitérer notre regret face à la relativement faible participation des représentants des APEA aux Journées d'étude « Les curateurs professionnels au centre » qui leur permettraient de profiter de contributions précieuses pour leur collaboration quotidienne avec les curatrices et curateurs professionnels.

- **Actualité 1 – Assemblée générale extraordinaire ASCP-SVBB**

L'ASCP organise une AG/Assemblée générale extraordinaire le **mercredi 11 avril 2018** à Olten sur les thèmes « *principe directeur, profil d'emploi/professionnel et projet de relations publiques* ». Cette démarche permet d'intégrer les groupes régionaux et les membres aux prochaines étapes. Une invitation séparée leur sera adressée début mars.

- **Actualité 2 – NOUVEAU site internet ASCP-SVBB depuis le 16.02.2018**

Le nouveau site internet a été mis en ligne en février 2018. D'après les premiers constats, les aspects essentiels ont immédiatement fonctionné. Quant au contenu, il convient de rappeler que plusieurs sections de la nouvelle structure doivent encore être adaptées et partiellement retravaillées (ce qui s'avère plus facile avec le nouveau programme du site web). Pour des raisons de ressources, la réalisation de ces travaux par le secrétariat de l'ASCP sera échelonnée sur les prochains mois. Consultez le nouveau site internet: <http://www.svbb-ascp.ch/>... pour découvrir les nouvelles fonctionnalités supplémentaires.

D'ici la mi-2018, le nouveau site ASCP-SVBB sera disponible sous sa forme définitive, notamment sur le plan du contenu. Il comprendra un nouvel espace réservé aux membres (avec login: c.à.d. des informations supplémentaires et services réservés aux membres; surtout un moteur de recherche pour les dernières réponses de notre conseil juridique). Une valeur ajoutée directe pour toutes les personnes affiliées à notre association.

- **Actualité 3 – Comité > Réorganisation – Place vacante au sein du Comité ASCP**
Le 5 février 2018, le Comité de l'ASCP a traité pour la première fois la *future organisation au sein du Comité et du secrétariat ASCP-SVBB* et pris les décisions initiales suivantes :

Réorganisation du Comité

- Une organisation par secteur est introduite au sein du Comité;
- Le secrétariat actuel devient le bureau central, géré par un directeur;
- La répartition des secteurs et l'attribution des fonctions seront décidées lors d'une prochaine séance;
- Il en va de même pour la date de mise en œuvre qui reste ouverte.

Place vacante au sein du Comité

Lors de la prochaine AG 2018, deux nouvelles places devront être repourvues par les membres (pas encore définitivement occupées à ce jour). Bien que Frédéric Vuissoz/VD (Président de l'ASCP sortant en 2017) ait accepté de poursuivre son activité en tant que membre du Comité de l'ASCP et *nouveau Président du GLASCP* (Groupe latin de l'ASCP), la deuxième place prévue pour la Suisse romande reste vacante. Formellement, ces deux membres du Comité devront être élus lors de l'AG 2018.

- **Actualité 4 – Rapport d'enquête Ecoplan** sur la „*situation professionnelle et la satisfaction des curatrices et curateurs professionnels 2016*“
Comme vous le savez, le rapport d'enquête a été publié le 13 septembre à l'occasion des Journées d'étude. Depuis fin octobre 2017, la version complète est accessible au public sur notre site internet. En mars 2018, le **résumé (format PDF)** du rapport d'enquête sera également adressé à tous les participants de l'enquête (nous vous prions de bien vouloir nous excuser du retard engendré par les travaux du nouveau site internet). Depuis mi-octobre, tous les **membres et destinataires des mailings** ont librement accès à la version complète du rapport d'enquête (cf. ch. 8: mailing 06/2017 du 19.12.2017).
- **Actualité 5 – „Guide pratique ASCP pour les curatrices et curateurs professionnels“** (cf. mailings ASCP 04+05+06/2017)
Comme communiqué, le « Guide pratique ASCP pour les curatrices et curateurs professionnels » a été présenté pour la première fois lors des Journées d'étude des 13/14 septembre 2017 et officiellement publié. La version française du **guide pratique peut être acquis à partir de Mai auprès de chaque librairie, mais également auprès de l'ASCP-SVBB avec un rabais de 20%**.
- **Actualité 6 – Travail de relations publiques** (cf. premières infos dans le mailing ASCP 06/2017)
Comme déjà précisé, le Comité a décidé la démarche future à adopter pour le **travail de relations publiques** lors de sa séance du 4 décembre 2017. Les premiers résultats et prochaines étapes seront traités en collaboration avec les représentants des **groupes régionaux et les membres intéressés à l'occasion de l'Assemblée générale extraordinaire précitée**. Simultanément, les membres pourront statuer sur un crédit spécial extraordinaire à allouer au travail de relations publiques. Merci de bien vouloir réserver à cet effet le
➤ **Mercredi 11 avril 2018 (env. 10.00-15.00; y.c. déjeuner).**
Cette AG extraordinaire permettra une large discussion avec les représentants des groupes régionaux et membres intéressés sur les besoins, les mises en œuvre et

l'approbation finale d'un crédit supplémentaire.

- **Actualité 7 – Nouveau profil d'exigence:** (cf. dernière info dans mailing ASCP 06/2017)

Il est accessible à toutes les personnes intéressées sur le site internet:

https://svbb-ascp.ch/fileadmin/user_upload/dokumente/aktuell/Anforderungsprofil%20SVBB_Franz_def.pdf

Les brochures peuvent aussi être directement obtenues auprès de l'ASCP. Les groupes régionaux ont reçu des exemplaires destinés à la distribution.

- **Actualité 8 – Cotisations 2018:** les membres affiliés à l'ASCP-SVBB recevront la **facture pour la cotisation 2018 en avril**. Pour la **facture relative à la cotisation 2018:**
> *Un grand merci si vous réglez le montant dû à réception!*

Pour votre information, la charge de travail jusqu'aux derniers paiements/rappels 2017 a malheureusement, une nouvelle fois, été assez considérable, ce qui n'est certes pas dans l'intérêt des membres de l'association.

- **Actualité 9 – Conclusions de l'enquête*: résultats de l'atelier des Journées d'étude 2017 à Thoune** (cf. à ce sujet les informations du mailing ASCP 06/2017: Actualité 8)

*) Pour les „nouveaux“ resp. pour rappel: comme mentionné dans les derniers mailings, nous avons réalisé une „enquête organisationnelle“ en mai 2016 auprès des curatelles (première enquête sur les structures et conditions cadres des organisations de curatelle), suivie en novembre 2016 d'une **première enquête nationale auprès de l'ensemble des curatrices et curateurs professionnels annoncés** (cf. Actualité 4 ci-dessus, ainsi qu'Actualité 3 du mailing ASCP 06/2017).

- a) Un extrait: ... les points suivants peuvent contribuer à décharger les curatrices et curateurs professionnels:

D'avantage de pourcentages de postes, augmenter les ressources (automatisme comme en ville de Lucerne ?), surmenage ne rime pas avec incapacité: avoir du temps pour connecter de manière directive et structurée génère de l'efficacité, mettre également à contribution les expériences internationales, meilleure attribution des tâches, coaching, accompagnement professionnel, partage des tâches et formation continue, évaluation uniforme du nombre de cas, conseil juridique est central, décharge, améliorer la culture de l'erreur/la responsabilité est une charge, développer les services administratifs et d'assistance dispensant un soutien (civil, service juridique, pour déclarations d'impôts, comptabilité, services de conciergerie et de débarras); tri/optimisation des processus, services d'assistance selon taille de l'organisation (plus de soutien), étude d'autres fournisseurs de services d'assistance (p.ex. pour recherche d'un logement), moins d'interruptions de travail (services téléphoniques/guichets), valeurs communes peuvent décharger (temps de compensation), réaliser une étude avec des groupes de comparaison (plus/moins de cas); décharge par spécialisation, répartition du travail pour examen des faits, traitement des dossiers, clarifications externes, principe des quatre yeux, outsourcing (curateurs professionnels organisés selon le droit privé: p.ex. Sàrl).

> Cette énumération peut, selon l'avis du Comité de l'ASCP, faire office (surtout pour le moment) de checkliste pour vérifier la propre situation/organisation.

b) **En lien avec la décharge des curatrices et curateurs professionnels**, l'extrait des résultats de „l'atelier Charge/décharge“ d'Astrid Estermann/Annemarie Mächler **met en exergue les aspects principaux/propositions ci-après:**

- Rechercher une forte **interconnexion au sein de l'équipe**
- **Echange professionnel**
- **Amélioration de la culture de l'erreur**
- **Chercher du soutien** (surtout auprès des services administratifs)
- Meilleur **professionnalisme des collaborateurs**
- Délégation du **débarras/nettoyage de logements**
- Soutien par un **centre psychiatrique/psychologique**
- **Remplacement concret durant les vacances** (pas seulement « représentation officielle » cad. Constatons/notifions les réactions)
- **Introduction méticuleuse des nouveaux collaborateurs**
- **Infrastructure et service téléphonique**
- **Décharge par l'APEA**
- **Mutations de cas**
- Possibilité de „**transmettre**“ **une curatelle à l'interne**
- **Collaboration avec entités tierces/autres institutions**
- Développement minutieux **d'une base de confiance avec la clientèle**
- Etablissement de **mandats clairs avec chaque client/e**
- En présence de **mandats pour cause d'inaptitude**, se demander: *que dois-je déléguer?*
- S'interroger sur **ses forces/succès?** (et non pas sur ce qui ne va pas)
- **Prendre soin de soi** (*pratiquer une prévention active contre le stress*)

Conformément à la décision du Comité, les points détaillés/de la checklist de ces principaux aspects relatifs aux mesures de décharge seront publiés sur notre site internet dès la fin mars 2018 sous la rubrique Journées d'étude (avec une introduction).

*Le 5 février 2018, le Comité de l'ASCP-SVBB a étudié pour la première fois les suggestions (voir p. 3, Actualités 9a+b) relatives à la décharge. En collaboration avec les groupes régionaux, il poursuivra la discussion pour déterminer les responsables du suivi des différents aspects et ainsi développer et initier des propositions d'amélioration concrètes. Dans l'immédiat, le Comité recommande d'**utiliser cette liste surtout comme checklist**; pour des raisons de ressources, le Comité renonce toutefois actuellement à un traitement supplémentaire de ces précieux mots-clés et remarques.*

- **Autres suggestions/propositions? Des idées pour participer à la démarche?** Avez-vous, pour certains de ces aspects, des suggestions personnelles, des propositions concrètes, voire même une approche de concept?
- ... Dans ce cas, l'ASCP-SVBB **est ravie de recueillir vos retours via le secrétariat** à votre meilleure convenance. *Soutenez-nous afin de profiter, tout comme l'ensemble des curatrices et curateurs professionnels, des éventuelles futures améliorations.*

- **Actualité 10 – Rappel: requêtes de contributions de solidarité pour les personnes concernées par des „mesures de coercition à des fins d'assistance et placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 (MCFA)“ : délai prolongé jusqu'au 31 mars 2018:**

(cf. mailing 06/2017 et ch. 1E ci-après relatif aux recommandations de la COPMA)

Une triste nouvelle – Hommage

En janvier, l'ASCP a malheureusement été informée du décès soudain de



➤ **Doris Engelhardt** (09.07.1949 – 25.12. 2017),

Durant son parcours professionnel, elle a longtemps été membre du Comité de l'ASCP et *dernièrement présidente intérimaire* (2013). Le Comité de l'ASCP tient une nouvelle fois à remercier Doris pour sa collaboration engagée et active au sein de l'ASCP, empreinte d'enthousiasme pour la „cause des tuteurs officiels/curateurs professionnels“. Nous pensons à ELLE et prions toutes les personnes qui l'ont connue de préserver sa mémoire.

1. Manifestations, nouveautés, formation continue

A) Colloque interprofessionnel sur les addictions des adolescents du 08.03.2018 à Bienne – Wenn es für Jugendliche schwierig wird (*Lorsque les adolescents rencontrent des difficultés*).

Le colloque de **Bienne** assure la mise en réseau de spécialistes et dirigeants du travail professionnel avec les adolescents. Vous trouverez de plus amples informations sur:

> www.fachverbandsucht.ch/de/events/48

B) Assemblée générale de la CSIAS à Liestal: 24 mai 2018 ; sur le thème: **La Couverture du minimum vital des personnes de plus de 50 ans**

L'Assemblée générale assure la mise en réseau des professionnels et dirigeants du travail social/de l'aide sociale. Vous trouverez plus d'infos sur:

<https://www.skos.ch/manifestations/actuel/assemblee-generale-de-la-csias/>

C) Congrès HSLU – vendredi 20 avril 2018: **orientation vers les solutions et compétences**

(Nouveautés de la pratique orientée vers les solutions). Les intervenants, le programme et l'inscription en ligne sont disponibles sur:

www.hslu.ch/fachtagung-lko

D) **Post-information sur l'Assemblée générale ASCP-SVBB et les Journées d'étude des 13/14 septembre 2017 à Thoue**

http://www.svbb-ascp.ch/de/aktuell/170503_Flyer%20Tagung%20def_GzD_SVBB_Dt-Franz_komplett.pdf

- **Les présentations et documents des Journées d'étude sont aussi disponibles sur le nouveau site internet de l'ASCP-SVBB pour les membres de l'ASCP et les participants à l'événement grâce au Login ci-dessous. A l'heure actuelle, vous avez – comme de par le passé – accès via:**

https://svbb-ascp.ch/news/svbb-ascp-fachtagung-am-1314-september-2017-in-thun/?tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=3d1b03e78df4eb36ce4532e66695862d = Deutsch

LINK NEU Aufsetzen: http://www.svbb-ascp.ch/fr/journee_etude_2017/ = en français > valable à partir du **15 mars jusqu'au 30.03.2018;**

> avec le **Login Fachtagung-09.2017** prolongé /

> avec le **mot de passe PW-svbb2017** prolongé.

Par la suite, le Comité décidera de l'accès aux résultats (évent. accès réservé aux membres de l'ASCP?).

E) Aide-mémoire de la COPMA relatif aux contributions de solidarité pour les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 (MCFA) – demandes d'ici au 31 mars 2018 (dernier délai) – informations concernant des personnes sous curatelle

Les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance avant 1981 peuvent déposer une demande pour la contribution de solidarité d'ici au 31 mars 2018, dernier délai ([Flyer](#), [formulaire](#)). La COPMA a déjà adressé une lettre le 14 novembre 2017 aux curatelles suisses: les curateurs sont priés d'informer les personnes dont ils s'occupent, qui ont été victimes de mesures de coercition et qui ont droit à une contribution de solidarité, et de les aider au besoin pour le dépôt de la demande. L'[aide-mémoire](#) rédigé par la COPMA et l'Office fédéral de la justice fournit des informations relatives au dépôt d'une demande, au versement et à l'utilisation de la contribution de solidarité des personnes sous curatelle.

Les curatrices et curateurs professionnels sont une nouvelle fois priés de vérifier si leurs mandants peuvent prétendre à de telles contributions de solidarité.

F) Événements de nos groupes régionaux / organisations partenaires

➤ *Regionalgruppe **Zentralschweiz**/ZVBB*

Voranzeige: eine Herbst-Tagung findet voraussichtlich wieder im Herbst statt (Datum offen).

Weitere Informationen über: Sebastian Züst, 041 208 82 77;
sebastian.zuest@stadtluzern.ch

*Regionalgruppe **Ostschweiz**/OVBB* Information zur "Wiler Tagung":

Weitere Informationen/Rückblick unter <http://ovbb.ch>

Ausblick: Die nächste **Wiler-Tagung** findet im Frühling 2018 wie folgt statt:

26. April 2018, Wil SG,

➤ zum Thema: "**...und wo bleibe ICH?!**" - **Kinder psychisch kranker Eltern** |

Und dann wäre da noch:

- ... Was ist ein Berufsbeistand? <http://ovbb.ch/was-ist-ein-berufsbeistand/>
Wer definiert die Berufsidentität von Berufsbeiständinnen und Berufsbeiständinnen?

➤ *Regionalgruppe* **Basel/VBBRB**

Weitere Info zum VBBRB-Programm unter: <https://www.vbbrb.ch/de/home.html>

> >>>>> **Tagung vom April (noch ergänzen)**

> VBBRB-Herbsttreffen: , 19.00 Uhr, Basel, Neuweilerstr. 67

> *Regionalgruppe* **Aargau/VABB**

Weitere Angaben zum Jahresprogramm unter: http://www.vabb-aargau.ch/index.php?id=30&no_cache=1&tx_ttnews%5Btt_news%5D=207

und Hinweis auf:

> **5. Oltner Sozialversicherungstagung, 16./17. März 2018**

(https://www.svs-nordost.ch/files/0J4BYVA/svs_no_programm_16_17_maerz_2018_web.pdf)

> Valais et **Groupe latin**:

Pro Senectute Suisse propose les formations suivantes: On démarre la nouvelle année en vous proposant trois formations qui ont lieu au mois de mars et qui sont encore ouvertes aux inscriptions. Il s'agit des formations suivantes :

461.18.102 **Naître quelque part, vieillir ailleurs**, le 22 mars 2018 à Lausanne

461.18.303 **Parler devant un public**, les 16 et 23 mars 2018 à Lausanne

461.18.304 **Histoire d'argent.Dettes.Désendettement**, les 19/20 mars 2018 à Lausanne

Vous trouvez le **programme complet**, les descriptifs et les bulletins d'inscription sur la site internet www.prosenectute.ch/formation .

Groupe latin : Des informations suivent à une date ultérieure.

D) Formation générale et continue dans le domaine social (extrait du site internet „Sozial-Info“). Vous pouvez consulter les offres de formation générale et continue sur l'hyperlien suivant: <http://www.sozialinfo.ch/>

Formations continues: <http://www.sozialinfo.ch/bildung/weiterbildungen/>

Manifestations: <http://www.sozialinfo.ch/bildung/veranstaltungen/>

2. Autres informations

A) Portraits zurichois „... de curateurs professionnels/travailleurs sociaux“

La ville de Zurich a élaboré des portraits de curatrices/curateurs professionnels/travailleurs sociaux, accessibles via le lien suivant:

> https://www.stadt-zuerich.ch/sd/de/index/arbeiten_sd/arbeiten-fuers-sozialdepartement/ihre-perspektiven/Personalmarketing.html

B) Campagne du canton de Vaud pour recruter de nouveaux curateurs privés : une réussite

Le canton de Vaud a organisé cette année une *campagne RP très réussie pour recruter de nouveaux curateurs privés*. Celle-ci a généré un grand intérêt et l'engagement de plus de 100 nouveaux curateurs privés. Ci-après, le lien et les informations à ce sujet:

<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/curatelles-et-tutelles/etre-curateur/>

Canton Vaud: Curatrices ou curateurs privés – Grand succès avec une campagne RP ayant pour titre :

« **J'ai choisi ... Rejoignez les curateurs vaudoises dès maintenant ...** »

> [https://www.vd.ch/themes/etat-droit.../curatelles-et.../etre-curateur ...](https://www.vd.ch/themes/etat-droit.../curatelles-et.../etre-curateur...)

Les curatrices ou **curateurs** privés vaudois reçoivent une formation complète, un soutien par des professionnels spécialisés et une rémunération intéressante. Divers modèles et formulaires (p.ex. pour les comptes et rapports de la personne sous **curatelle**) sont également mis à disposition. www.vd.ch/curatelles.

C) Notre site internet ASCP-SVBB... n'oubliez pas de vous rendre de temps à autre sur notre site, la visite en vaut la peine: <http://www.svbb-ascp.ch/fr/actualite/informations.php>

Ci-après un extrait de deux articles intéressants:

D) Autres informations de la part de la COPMA

N Ci-après, vous trouverez des informations sur les „actualités“:

<http://www.kokes.ch/fr/actualites>

3. Conseils juridiques

Nous nous permettons de vous rappeler la possibilité de trouver les derniers conseils juridiques de nos experts, ainsi que des arrêts des tribunaux (cf. ci-après) sur notre site internet : <http://www.svbb-ascp.ch/fr/documentation/documentation.php>

En votre qualité de membre, vous pouvez volontiers soumettre une demande de conseil à l'adresse suivante : <http://www.svbb-ascp.ch/fr/conseils/index.php>

4. Arrêts des tribunaux

(cf. <http://www.svbb-ascp.ch/fr/actualite/jugement.php>)

Nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir nous transmettre des **informations** sur

- > **les formations continues** et
- > **les manifestations** pour les curatrices et curateurs professionnels, ainsi que
- > **les jugements cantonaux dans le domaine de la protection de l'adulte et de l'enfant.**

Nous mettons volontiers ces informations à la disposition de toutes les personnes intéressées sur notre site internet.

Impressum:

Markus Odermatt

Secrétariat ASCP-SVBB, Monbijoustrasse 22, Case postale, 3001 Berne

Téléphone 031 311 51 44, Fax 031 311 51 45 Email: info@svbb-ascp.ch

<p>Le secrétariat est en règle générale joignable au 031 311 51 44, le mardi et le vendredi matin (souvent aussi l'après-midi) de 08h30 à 12h00 (vous pouvez aussi laisser un message sur le répondeur ou nous adresser un Email: info@svbb-ascp.ch)</p>
--